



## DÉCLARATION DU BIAC POUR LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU MINISTÉRIEL

3 mai 2005

SYNTHÈSE

### I. Les défis de l'investissement dans le secteur de l'énergie

L'énergie constitue un moteur essentiel de la croissance et du développement pour une population mondiale qui ne cesse de croître. Or, le développement économique et social passe par une fourniture d'énergie sûre, fiable et abordable. La réalisation des objectifs de développement dans les pays les plus pauvres nécessitera d'élargir l'accès à l'énergie et à de meilleurs services énergétiques si l'on veut répondre aux besoins d'éducation, de santé, d'alimentation en eau potable et autres impératifs sociétaux dans ces pays.

Dans son rapport World Energy Investment Outlook publié en 2003, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime à 16 000 milliards de dollars les investissements nécessaires dans l'infrastructure énergétique mondiale sur la période 2001-2030. La mobilisation des fonds requis va constituer un grand défi dans les décennies à venir, ce qui souligne l'importance d'un secteur énergétique concurrentiel, capable d'attirer les investissements indispensables. Le financement de cet investissement ne peut pas être tenu pour acquis, et il faut savoir si les conditions dans le secteur sont réunies pour attirer les capitaux nécessaires, avec des incitations adéquates à l'intention des investisseurs.

#### ***Tenir compte des cycles d'investissement à long terme***

L'investissement dans les projets énergétiques constitue une entreprise de long terme et dans ce contexte, les investisseurs font face à des risques et des difficultés considérables, qui varient selon les régions et le stade auquel on se situe dans la chaîne énergétique. De manière générale, les conditions d'investissement doivent être intéressantes et la rentabilité suffisamment élevée pour attirer les fonds nécessaires. L'investissement dans le secteur énergétique requiert une perspective de long terme. De nombreuses options nécessitent des délais et des dépenses considérables avant qu'il soit possible de modifier la production d'énergie et de définir et d'introduire des changements technologiques. Les milieux d'affaires encouragent donc les décideurs à mettre en place un cadre cohérent, tenant compte des cycles d'investissement à long terme.

#### ***N'exclure aucune option énergétique***

La sécurité énergétique à long terme appelle l'utilisation de sources d'énergie variées. Ce sont les caractéristiques propres à chaque pays qui détermineront la combinaison optimale des combustibles nécessaires à la sécurité énergétique et à la croissance durable du pays en question. Le BIAC incite les pays à n'exclure aucune option, à éviter de désigner les

technologies « gagnantes » et les « perdantes » et à étudier les besoins d'investissement pour un ensemble d'options dans le mix énergétique. La diversification de l'offre et de la distribution, tant au niveau des catégories que des sources d'énergie, est importante pour l'amélioration de la sécurité énergétique.

### ***Un marché concurrentiel, libre et ouvert***

L'environnement macro-économique constitue le moteur essentiel de la demande d'énergie et de l'investissement dans le secteur. La prospérité et l'efficacité requièrent des marchés libres et ouverts, ainsi qu'un cadre réglementaire prévisible et transparent, atténuant les distorsions de la concurrence. Les pouvoirs publics jouent un rôle majeur dans la mobilisation du financement adéquat, et dans les délais voulus, de l'infrastructure énergétique, notamment par la mise en place d'un cadre propice pour le secteur énergétique. Des marchés libres et ouverts, opérant dans un cadre réglementaire, budgétaire et juridique clair, stable et bien conçu, forment le fondement qui permet d'éviter les distorsions. Ces cadres doivent privilégier les prix et les solutions déterminés par le marché, l'analyse coûts/avantages et englober un système juridique assurant une application non discriminante et cohérente.

### ***Améliorer la gouvernance publique***

Dans un certain nombre de pays en développement, les investisseurs dans le secteur de l'énergie font face à un risque politique important. Outre des marchés libres et ouverts, d'autres facteurs se révèlent donc indispensables pour l'environnement d'investissement : la stabilité politique et juridique, la transparence de la réglementation et l'État de droit, ainsi que la lutte contre la corruption active et passive. La stabilité politique favorise un cadre politique cohérent, à même d'améliorer la gouvernance publique, qui influe à son tour sur les conditions de planification du développement des entreprises, les décisions d'investissement et la récupération des coûts sur la durée. Il est donc de plus en plus important d'associer les pays non membres aux discussions sur l'investissement et la coopération dans le secteur de l'énergie, et nous encourageons l'OCDE et l'AIE à renforcer leurs travaux avec les pays non membres.

## **II. Répondre aux défis de la mondialisation et de l'ajustement structurel**

Pour les pays développés et en développement, la mise en œuvre de cadres favorisant un ajustement structurel réussi et utile constitue une démarche essentielle pour la compétitivité, la création d'emplois et une croissance économique durable. Dans tous les secteurs et tous les domaines de la politique publique, il convient d'adopter des approches complètes et intégrées afin qu'à mesure que nous avançons, notre économie mondialisée soit aussi une économie en croissance. Telle est la base nécessaire à l'investissement, au commerce, au développement, au relèvement du niveau de vie et à l'éradication de la pauvreté.

Les milieux d'affaires sont bien conscients des défis que les nouvelles opportunités découlant de marchés ouverts représentent pour les salariés, les entreprises, voire les secteurs dans leur ensemble. Dans ce contexte, le BIAC salue l'achèvement du projet de l'OCDE sur les échanges et l'ajustement structurel, ainsi que du projet complémentaire sur l'amélioration des performances du secteur des services. L'analyse factuelle de l'OCDE, d'ordre général et via les projets en cours, par exemple la réévaluation de la Stratégie pour l'emploi de l'OCDE ou les recommandations de l'OCDE sur la qualité et la réforme de la

réglementation, revêt une importance critique dans la lutte contre les idées fausses sur la mondialisation et contre les politiques protectionnistes.

Dans notre Déclaration pour la réunion de 2005 du conseil de l'OCDE au niveau ministériel, le BIAC identifie les priorités suivantes, qui permettront aux entreprises de réagir positivement aux ajustements structurels nécessaires :

### ***Un cadre propice à une croissance durable***

Une bonne gestion des affaires publiques, une politique macro-économique appropriée et un cadre réglementaire de nature à promouvoir la concurrence et l'innovation sont des éléments essentiels si l'on veut stimuler l'activité entrepreneuriale, la croissance économique et la création d'emplois dans tous les pays. La libéralisation des échanges et de l'investissement accompagne une politique macro-économique saine. Ces éléments permettent de favoriser la concurrence et la croissance économique par une division internationale du travail plus efficace. Si l'on dispose de cadres propices et de régimes d'échanges et d'investissement libéraux, il sera possible de faciliter et d'accélérer le processus d'ajustement structurel dans les pays. Le cycle de Doha de l'OMC nous offre une excellente occasion de faire avancer la libéralisation des échanges. Le BIAC exhorte donc les pays Membres de l'OCDE à s'employer à négocier des résultats significatifs.

### ***Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation***

L'entrepreneuriat et l'innovation sont indispensables à la création d'emplois et se trouvent au cœur de la création et de la transformation des entreprises dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui. Les conditions générales exposées ci-après doivent être réunies si l'on veut stimuler et maximiser les opportunités d'entreprendre et d'innover : un environnement réglementaire et juridique favorisant sans équivoque la concurrence sur un marché ouvert et la création d'entreprises ; des incitations à l'acquisition de compétences et à l'introduction des changements nécessaires dans l'organisation de la main-d'œuvre ; le renforcement des niveaux mondiaux de protection des droits de propriété intellectuelle ; le rapprochement entre les entreprises et l'université afin de relever les normes d'excellence, de favoriser un transfert du savoir et des technologies efficaces et d'organiser des échanges de personnels mutuellement bénéfiques, dans le but de mieux se connaître ; et enfin, la promotion du développement des PME et de l'esprit d'entreprise.

### ***Lier les approches d'ajustement structurel à la politique sociale et du marché du travail***

L'élimination des désincitations à travailler constitue un élément crucial du cadre formant l'environnement adéquat pour la création d'emplois. Des idées fausses très répandues sur les bienfaits et les coûts perçus de la libéralisation des échanges et de l'investissement, ainsi que sur leur impact sur l'emploi, peuvent conduire les décideurs à appliquer des mesures protectionnistes préjudiciables à l'économie mondiale dans son ensemble. Le BIAC partage l'avis de l'OCDE : c'est souvent la relation entre les conditions du marché du travail et le régime commercial qui détermine l'efficacité de l'ajustement. Du point de vue des entreprises, cette opinion souligne clairement la nécessité d'une politique sociale et du marché du travail instituant une flexibilité suffisante dans la gestion des ressources humaines, une politique active et intégratrice du marché du travail et de l'emploi et la réforme des systèmes de prestations sociales.

***Encourager l'investissement dans la formation du capital humain et la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie***

L'éducation et une culture de l'apprentissage tout au long de la vie inculquée dès le plus jeune âge constituent peut-être les mécanismes les plus efficaces pour l'amélioration des perspectives d'emploi de toutes les catégories de population. Elles jouent aussi un rôle fondamental car elles aident les travailleurs à réagir positivement à l'ajustement structurel. Les entreprises s'appuient sur des effectifs qui doivent être flexibles, initiés aux technologies et prêts à travailler. Il est pour elles vital que les écoles produisent des jeunes bien armés pour accepter des emplois de plus en plus exigeants en termes de maîtrise technologique et de savoir. À notre avis, c'est à l'État qu'incombe la responsabilité première de la formation initiale. Les employeurs et les entreprises doivent y contribuer en coopérant avec les pouvoirs publics et les établissements scolaires pour définir des objectifs clairs pour l'éducation, en fonction des besoins du marché. Les employeurs peuvent aussi apporter des opportunités de développement sur le lieu de travail, ainsi que des formations propres à l'entreprise ou à une fonction.

Les milieux d'affaires constituent un acteur clé de la croissance dans les pays développés et en développement. À cet égard, les échanges et l'investissement direct étranger constituent des outils précieux lorsqu'ils s'inscrivent dans le contexte d'une bonne gouvernance, d'un cadre macro-économique sain, de marchés concurrentiels ouverts et d'une politique sociale et de l'emploi favorisant la création d'emplois.

Le BIAC salue les travaux à venir de l'OCDE sur la mondialisation et l'ajustement structurel et souligne l'intérêt des analyses factuelles lorsqu'il s'agit d'exprimer un message politique positif sur les bienfaits de l'économie mondiale.

---

<sup>i</sup> Pour lire le document intégral voir l'original en anglais.